



**Les relations
entre
Cours constitutionnelles
et Cours suprêmes**



agence intergouvernementale
de la francophonie

Bulletin n° **3**

MAI 2003

I SOMMAIRE

	Pages
PROPOS INTRODUCTIF.....	3
<u>I. APPROCHE COMPARATIVE</u>	
A. L'organisation juridictionnelle nationale.....	7
1) Une cour constitutionnelle autonome.....	9
• Données statistiques.....	9
• Données historiques.....	9
• Les reformes en cours.....	11
• Le statut de la cour constitutionnelle autonome.....	11
2) Une chambre, section ou formation de la cour supreme.....	14
3) Une cour supreme ayant des competences en matière constitutionnelle.....	15
B. Les liens organiques entre juridictions constitutionnelles et juridictions suprêmes.....	17
1) L'hypothèse de la nomination des membres de la juridiction constitutionnelle.....	17
2) L'hypothèse de la prestation de serment des membres de la juridiction constitutionnelle.....	18
C. Les liens proceduraux entre juridictions constitutionnelles et juridictions suprêmes.....	19
1) L'hypothèse de l'exception d'inconstitutionnalité ou de la question préjudicielle soulevée par la (les) cour(s) suprême(s) devant la juridiction constitutionnelle.....	19
2) L'hypothèse de la plainte constitutionnelle.....	23

D. Les relations entre juridictions constitutionnelles et juridictions suprêmes sous Tangle des competences.....	25
E. La portee des decisions des juridictions constitutionnelles.....	27
F. Les exemples de <i>confiits</i> entre juridictions constitutionnelles et juridictions suprêmes.....	31
1) Les <i>confiits</i> releves entre juridiction constitutionnelle et juridiction(s) suprême(s).....	31
2) <i>L'erreur</i>	32
3) La pratique des relations entre cours constitutionnelles et cours suprêmes.....	33

II. APPROCHE PAR PAYS

A. Rapport de la Cour constitutionnelle du Bénin.....	35
B. Rapport de la Cour constitutionnelle de Bulgarie.....	43
C. Rapport de la Cour supreme du Canada.....	51
D. Rapport du Conseil constitutionnel trancaís.....	53
E. Rapport de la Cour constitutionnelle du Gabon.....	65
F. Rapport du Conseil constitutionnel du Maroc.....	71

ANNEXE

• Questionnaire synthetique relatif aux relations entre Cours constitutionnelles et Cours suprêmes.....	75
---	----